

LYCEE LEONARD DE VINCI -AMBOISE

LYCEENS CITOYENS

INTITULE DU PROJET : « Responsabilité, prévention et secours civiques »

THEMATIQUE : Prévention

PUBLIC CONCERNE :

- Directement : les élèves de seconde (difficulté de participation des élèves en classes supérieures en raison des examens de fin d'année) ; sélection de 40 personnes avec l'aide du conseil de vie lycéenne, sur les douze classes de secondes, et ceci selon leur motivation. Cela représente 11% du niveau de classe global.

- Indirectement : les membres de l'équipe de direction du lycée : proviseur, proviseur-adjoint et CPE.

- Autre public concerné : les proches des élèves concernés, leurs amis et leur famille.

OBJECTIFS EN LIEN AVEC LE PROJET D'ETABLISSEMENT

- faire réussir les élèves dans la diversité,
- éduquer à la responsabilité.

CONTENU :

ORIGINES DU PROJET :

- initiative des élèves du lycée qui sont par ailleurs de Jeunes sapeurs pompiers. Ils ont souhaité, après concertation entre eux, se limiter à un seul niveau de classe, les secondes (aucun examen en fin d'année). Cette action constitue pour eux un enjeu réel indirect à resituer dans le temps : les élèves formés sont autant de relais possibles auprès de leurs proches pour les inciter à suivre la même formation.

PREPARATION :

La préparation du projet s'est faite en parallèle entre les membres de l'équipe de direction du lycée, les professeurs concernés et les élèves sapeurs pompiers : premiers contacts avec un moniteur membre de l'Ecole de secourisme et de sauvetage (ESS 37) qui est également pompier à Montlouis-sur-Loire, centre de secours auxquels sont rattachés les élèves pompiers.

La sélection des élèves est faite avec l'aide du Conseil de vie Lycéenne, après une information diffusée dans les douze classes de seconde par les élèves sapeurs pompiers.

LES ACTIONS MENEES :

Les élèves font partie intégrante du projet : pendant douze heures, réparties sur trois mercredi après-midis, ils participeront à la formation PSC 1 : prévention et secours civiques de niveau 1.

A la fin de celle-ci, une évaluation est faite par les moniteurs grâce à des cas concrets choisis au hasard, afin d'observer les réactions de chacun face à des situations faisant intervenir les connaissances qu'ils auront acquises au cours de la formation. Ils seront alors titulaires du brevet national de premiers secours : PSC 1.

PARTENARIAT EXTERIEUR :

Nom de l'organisme partenaire	Secteur d'activité	Lieu d'activité	Nature du partenariat
Ecole de secourisme et de sauvetage des sapeurs pompiers d'Indre et Loire (ESS 37)	Formation	28/30 boulevard Richard Wagner 37000 Tours	Association déléguant les quatre formateurs nécessaires.

CALENDRIER de mise en œuvre du projet : année scolaire 2007/2008.

LES PRODUCTIONS :

réunion ouverte aux formateurs, élèves participants, parents d'élèves, à l'équipe de direction du lycée et aux élus de la collectivité locale. Ce sera l'occasion de présenter le travail réalisé, d'exposer des photos, et d'afficher les retours d'expérience des élèves. Ils pourront également afficher en public leurs connaissances récemment acquises grâce à des cas concrets.

EVALUATION AU REGARD DES OBJECTIFS DE L'ACTION :

Il est difficile de procéder à une quelconque évaluation puisqu'il s'agit en réalité de vérifier l'aptitude à intervenir face à une situation urgente. Et c'est à la fin de la formation que cette vérification sera effectuée par les formateurs, comme expliqué au dessus.

En revanche ces actions de formation exercent des dynamiques au sein de l'établissement et participent aux directives nationales de former davantage de secouristes.

BUDGET PREVISIONNEL :

DEPENSES		RECETTES		
Formation de 40 élèves	2 200 €	Subvention Etat - Prévention	580 €	
Organisation de la réunion de fin de formation (pot)	120 €	Subvention demandée au Conseil régional	1 740 €	75 %
TOTAL	2 320 €		2 320 €	

Avis des membres du groupe de travail : favorable

Subvention proposée : 1 740 €